

« BOSNIE » : crimes et non-chatiments ?

par Maurice LAZAR

L'apathie des sociétés occidentales devant le spectacle des massacres de masse qui marquent la fin de ce siècle après l'avoir jalonné, offre matière à réflexion. Quelle que soit la patience des arguments avancés pour l'expliquer, l'extrême faiblesse des réactions des corps sociaux et de l'opinion publique devant des tragédies telles que celles de la Bosnie, du Rwanda et de la Tchéchénie, pose des questions redoutables si on se hasarde à les pousser trop loin.

Soit le cas de la Yougoslavie et plus précisément de la Bosnie, choisis en raison de la bonne connaissance du sujet (des dizaines d'ouvrages, des centaines d'articles, une bonne couverture de presse, de très nombreux reportages et débats télévisés), de la proximité du terrain (à 2 heures d'avion de Paris, en pleine Europe) et de l'implication immédiate et importante de la « Communauté internationale » dans le conflit (la Communauté européenne et intervenue diplomatiquement avant même l'ouverture de la guerre).

les dirigeants serbes principaux responsables,

Malgré des divergences d'interprétations sur l'origine de la crise yougoslave, les responsabilités respectives de leur protagonistes, les solutions à mettre en œuvre pour la régler, la très grande majorité des observateurs et les instances internationales se sont très vite accordés pour désigner les dirigeants serbes comme les principaux responsables du déclenchement de la guerre et des atrocités perpétrées prioritairement contre les civils, qui sont le caractère de ce genre de guerre.

Cette accusation, portée dès l'été et l'automne 1991, a été confirmée par le Tribunal Pénal International créé par le Conseil de sécurité de L'O.N.U. pour juger

les auteurs des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en ex-Yougoslavie. Le procureur de ce tribunal a demandé l'inculpation d'une majorité de Serbes. Parmi eux figurent les deux plus hauts responsables, l'un politique, l'autre militaire, de la République autoproclamée des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Rako Mladic.

sans amoindrir les charges qui pèsent également sur les autres extrémistes, croates ou bosniaques

Cela n'amoindrit nullement les charges qui pèsent sur les extrémistes croates de Bosnie-Herzégovine qui ont le soutien des autorités de Zagreb, ni n'exclut tout crime ou exaction bosniaque, ce qui serait absurde. Il ne s'agit pas d'établir une quelconque graduation morale des torts et mérites de peuples considérés comme collectivement responsables, mais de constater qu'il était aisé d'identifier dès le début de la guerre en ex-Yougoslavie les facteurs et les mécanismes d'une violence qui s'est immédiatement manifestée dans sa barbarie. Vukovar, ville de Croatie de 50 000 habitants, a été assiégée et détruite par l'artillerie de l'armée fédérale yougoslave et vidée de sa population majoritairement non-serbe dont une partie a été massacrée, à l'automne 1991, avant la reconnaissance de l'indépendance de la Croatie.

Face à ce déchaînement de la violence, les chancelleries se sont vite ralliées à l'idée qu'il ne fallait surtout pas « ajouter la guerre à la guerre », message qui a très justement été interprété par les destructeurs en puissance de la Bosnie comme un feu vert à toutes leurs entreprises, y compris les plus abominables.

200 000 morts, rien que du côté bosniaque (cela en représenterait plus de 2 500 000 pour un pays comme la France), plus de la moitié de la population arrachée à ses foyers, d'innombrables blessures, mutilations, viols, des destructions de villes et de villages, de lieux de culte et de culture. A l'énormité de ce désastre humain et matériel, doublé du désastre politique que signifie l'officialisation de l'apartheid en plein cœur de l'Europe, ne répondent dans le monde dit civilisé que des bribes de justifications embarrassées des politiques et le silence, à peine percés par quelques cris des opinions publiques. La plus importante manifestation de protestation organisée en France n'a pu réunir plus de 5 000 personnes.

Si l'inaction des gouvernements démocratiques est finalement explicable -- la politique du chien crevé au fil de l'eau n'est-elle pas celle qu'ils pratiquent le plus communément ? -, la faiblesse des réactions des citoyens, des peuples et de leurs représentants habituels est de nature à troubler des esprits installés dans le confort moral d'un humanisme paisible et reposant. Si l'on arrive à considérer, sinon comme normaux, du moins comme impossibles à éviter et à combattre, les meurtres à grande échelle commis à deux pas de chez soi, que reste-t-il des certitudes nées des victoires contre le fascisme et le nazisme ?

Dans l'actualité brûlante de ces massacres et d'une purification « ethnique » réalisée sous nos yeux, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le sens des condamnations et des commémorations

renouvelées des massacres passés. Ne seraient-elle que les signes d'un regret tardif pour ceux qui ont laissé faire et d'une reconnaissance identitaire pour ceux qui ont survécu ? Les violations des droits de l'homme et les tueries organisées à grande échelle ne peuvent-elles susciter que des cérémonies de la mémoire ?

la Bosnie n'est pas comparable à Auschwitz, mais faut-il oublier les leçons du passé ?

Les Juifs n'ont pas vocation à se distinguer par des prises de position et des engagements particuliers. Ils n'ont pas de devoirs différents de ceux de leurs concitoyens, chacun s'abstenant en prenant parti selon ses convictions et sa conscience. Ils est néanmoins une opinion qui, pour être professée par des personnalités juives éminentes, serait mal venue si elle ne visait qu'à garder une prudente réserve. C'est celle selon laquelle « la Bosnie ce n'est tout de même pas Auschwitz ». C'est vrai, mais ne faudrait-il alors se lever activement et violemment contre l'horreur que lorsqu'elle atteint la cime d'Auschwitz ? Ou la leçon du passé ne serait-elle pas qu'il ne faut jamais attendre trop tard pour combattre toute force qui porte en elle l'exclusion et la mort de l'autre ? Très concrètement et pour fixer un objectif d'action précis dans ce sens, n'y aurait-il pas lieu, pour tout ceux qui vivent dans le souvenir du génocide et des crimes contre l'humanité commis il y a plus de 50 ans, d'exiger que soient immédiatement arrêtés et livrés au Tribunal Pénal International de La Haye tous les individus recherchés par celui-ci, avec à leur tête les Karadzic et Mladic qui peuvent narguer, souriants et sûrs de leur impunité, toutes les indignations impuissantes de ce monde. Les crimes d'aujourd'hui seraient-ils plus excusables que ceux d'hier ?

M.L